

## **Economie, sociologie et histoire du monde contemporain**

**Conception HEC Paris**

**Session 2021**

### **1 – Le sujet**

**Toute destruction est-elle créatrice ?**

### **2 – Barème, attentes du jury**

Tous les candidats devaient avoir saisi l'allusion à la destruction créatrice de Schumpeter et avoir compris qu'il fallait réfléchir aux effets de l'innovation. Mais la difficulté du sujet réside dans sa limitation, dans la définition de son champ. Le fait d'éclater l'expression « destruction créatrice », tout en questionnant son processus, oblige forcément à se demander s'il faut rester centré sur la question de l'innovation, ou s'il faut entendre le terme destruction dans un sens plus large.

La notion de « destruction créatrice » semble impliquer une logique causale, on détruit d'abord pour créer ensuite. En dissociant les termes, il met en avant la destruction et demande clairement de réfléchir à une implication causale, allant nettement de la destruction à la création. Plus encore, « Toute destruction » semble donner au processus un caractère universel, sur lequel il conviendra de réfléchir. Posé sous forme de question, il invite évidemment à nuancer l'effet des « destructions », mais le fait causal est bien la destruction.

Pourtant la définition même de Schumpeter, ainsi que celle adoptée par Philippe Aghion soulignent l'importance de la création (nouvelles formes...) qui détruit l'ordre ancien... donc plutôt une « création destructrice »... conduisant finalement à un nouvel ordre économique et à une logique cyclique. Parler de « destruction créatrice » suppose donc déjà de s'interroger sur le sens de la causalité, et une première façon d'aborder le sujet consiste à se placer dans cette logique très schumpetérienne.

**Attentes minimales :**

1. L'explicitation des différents sens du mot destruction
2. La référence à la notion de destruction créatrice
3. Le lien destruction – innovation (progrès technique) – croissance.
4. La référence à la théorie du déversement
5. Une approche critique minimale des effets de la destruction pas toujours créatrice, notamment en matière d'exploitation de la nature

**Autres attentes et valorisations :**

1. Le renversement du lien destruction-crédation, la différence entre causalité et condition permissive (la destruction de l'ordre ancien comme condition de la mise en place d'un ordre nouveau)
2. Le lien avec les théories de la croissance endogène
3. L'application de la destruction créatrice au marché du travail
4. La mise en évidence de la dimension sociologique du sujet : par exemple une entreprise, une administration face à un changement d'organisation et aux blocages qu'elle rencontre ou un pays face à la mondialisation et aux résistances qu'elle engendre
5. Une réflexion sur le nécessaire accompagnement des changements techniques
6. Une réflexion plus large sur le changement social et la notion de progrès (la destruction de l'ordre ancien est-elle toujours un progrès ?)...

**3 – Remarques de correction, commentaires synthétiques**

L'épreuve a été globalement bien réussie comme en témoigne la moyenne générale de 11,03. Certains candidats sont excellents et il n'a pas été difficile d'attribuer de très bonnes notes. La plupart des candidats ont un niveau tout à fait correct et sont très bien préparés à l'épreuve. Le sujet s'est révélé discriminant car il a permis de distinguer nettement les candidats qui maîtrisent l'art de la dissertation et qui ont des connaissances scientifiques solides de ceux qui restent dans le flou et l'imprécis ; l'écart type est assez élevé : 3,67.

Les copies sont généralement bien construites, avec une grande majorité de plans en trois parties. Les devoirs sont bien présentés, avec des annonces de plan pour les parties et sous parties dans la quasi-totalité des cas, une orthographe très correcte pour presque toutes les copies, et un respect des règles de forme.

La plupart des copies ont cherché à problématiser en questionnant le sujet et en construisant une véritable introduction.

A part quelques exceptions, les candidats n'ont pas oublié l'aspect historique ou tout au moins factuel du sujet.

Sur le fond, même s'il y a des erreurs, la plupart des candidats maîtrisent de façon satisfaisante la littérature scientifique, beaucoup de copies mobilisant à la fois les auteurs "canoniques" et les références plus récentes.

### ***Quelques défauts repérés dans les copies :***

Trop de références théoriques, souvent très allusives, mettant parfois au même niveau des thèses fondatrices et des travaux peu connus et reconnus.

Des développements trop larges qui donnent le sentiment aux correcteurs que les mêmes arguments sont donnés quels que soient les sujets.

Des copies qui privilégient trop un seul angle du sujet, par exemple la mondialisation ou l'emploi.

Des copies se situant exclusivement dans l'actualité et se demandant uniquement si la destruction causée par la crise sanitaire peut être créatrice.

### **4 – Conseils aux futurs candidats**

Penser à bien définir systématiquement les termes du sujet et surtout se tenir, durant le développement, à la définition choisie.

Penser à donner une réponse au sujet ; on n'attend pas du candidat qu'il « traite » un sujet, mais qu'il réponde au sujet et/ou à la problématique qu'il a présentée dans son introduction.

Penser à mobiliser systématiquement des analyses théoriques, mais aussi des références factuelles ; quel que soit le sujet, une perspective historique est toujours attendue.

Le plan peut être de type chronologique, mais cela ne doit pas être systématique ; dans certains sujets, un plan thématique peut être plus pertinent.

Il ne faut pas rester dans l'implicite, mais expliciter les différents mécanismes évoqués.

Appuyer sa démonstration sur des outils de l'analyse économique, éventuellement illustrés par des graphiques.

Citer des auteurs est nécessaire, mais en citer trop, dont certains sans rapport direct avec le sujet, est inutile voire sanctionné par les correcteurs.